



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

RN 88 - bretelle de Lescure

Question orale n° 1688

Texte de la question

Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur une situation propre à sa circonscription. Le territoire Albi-Carmaux n'a jamais été autant polarisé. Depuis de nombreuses années maintenant, il fait face à un réel problème face à la RN 88, à la bretelle de Lescure : ce passage est saturé et devient invivable pour tous les citoyennes et les citoyens qui n'ont pas d'autre choix que de le traverser. Le conseil départemental et l'agglomération tergiversent sur la réalisation du contournement Nord-Ouest après l'avoir validé en 2000. La conclusion des collectivités a été le refus argumenté du passage de l'A68 sur la rocade, en pleine agglomération. Pourtant ce projet concerne le développement de tout le Tarn-Nord, la qualité des déplacements et le cadre de vie des riverains. Le contournement Nord-Ouest n'est pas un sujet spécifiquement albigeois mais un enjeu d'ouverture et d'aménagement du territoire, ce qui n'a d'ailleurs pas échappé au Grenelle de l'environnement et à l'autorité environnementale. La RN 88 fait encore partie des rares projets routiers encore inscrits au schéma national des infrastructures de transport et tolérés par le Grenelle de l'environnement. *A contrario*, dans les autres départements, la question des routes est omniprésente. Par des négociations appuyées, l'Aveyron vient d'obtenir la mise à 2x2 voies de la RN 88 pour 2027 sur tout le département. Les derniers chiffres de la DIRSO (direction des routes Sud-Ouest) indiquent pour 2019 une croissance du trafic sur l'ensemble de la RN 88 avec le contournement de Carmaux comme rocade. Ainsi, en une année, la rocade a subi une augmentation de 1 500 véhicules par jour, portant le trafic à 53 200 véhicules par jour. Ces données montrent (comme annoncé il y a 20 ans) que la rocade se dirige vers la saturation d'ici moins de 10 ans. La question des nuisances aux riverains devient également très préoccupante. Le développement du Nord du Tarn de manière intégrée, autour d'un réseau routier pensé à l'avance et maîtrisé (non subi), implique une forte réduction des mobilités individuelles motorisées, d'exclure la RN 88 de l'agglomération et de repenser complètement les déplacements sur ce territoire. Les décisions sont urgentes car il faut au mieux 12 ans (2 contrats de plan) pour réaliser un contournement. Ne serait-il pas nécessaire de lancer une étude d'utilité publique pour préserver l'avenir en sanctuarisant un fuseau et en libérant les trois autres fuseaux et emprises afin de soulager les populations concernées et de permettre aux communes de prévoir le développement de leur territoire ? Il est nécessaire d'agir pour Lescure et d'envisager des solutions claires et précises. Il a été évoqué la mise en place d'une nouvelle bretelle de contournement qui pourrait passer par Lescure ou Castelnau-de-Lévis, afin de repenser la circulation dans son ensemble et permettre un nouvel accès pour ceux qui voudraient rejoindre directement Toulouse. Pour ce faire, un engagement politique ferme doit être engagé. Quelle que soit la solution choisie, il en faut une. Mme la députée l'interpelle aujourd'hui car tout son territoire et elle-même comptent sur lui pour faire avancer les choses, qui restent bloquées au niveau local depuis bien trop longtemps déjà. Évidemment, ce projet doit être accompagné de notions durables et écologiques. En 2021, il est important de se focaliser sur l'avenir et de prendre en compte les défis majeurs du quotidien. Il y a 53 000 véhicules par jour sur cet axe : il faut agir vite. Plus le temps passe, plus la situation empire. Ainsi, elle lui demande quelles sont les solutions pour avancer sur cette situation qui devient de plus en plus critique chaque jour.

Texte de la réponse

RN88 ET BRETELLE DE LESCURE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas, pour exposer sa question, n° 1688, relative à la RN88 et à la bretelle de Lescure.

Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas. Madame la secrétaire d'État, j'appelle l'attention du Gouvernement sur une situation propre à ma circonscription. Le territoire Albi-Carmaux n'a jamais été autant polarisé. Depuis de nombreuses années maintenant, nous faisons face à un réel problème avec la RN88 au niveau de la zone commerciale entre l'entrée d'Albi et la commune de Lescure, au fameux rond-point de l'Arquipeyre : ce passage est saturé et devient invivable pour tous les citoyens qui n'ont pas d'autre choix que de le traverser, sans compter les camions et autres véhicules qui vont chercher d'autres axes et traversent d'autres petites communes, lesquelles commencent à être fortement affectées, comme celle d'Arthès.

En 2000 un projet de grand contournement d'Albi a été validé mais, depuis lors, rien n'a été fait, faute de consensus entre les élus. Les autres solutions proposées, consistant à modifier le flux actuel en séparant le trafic urbain du trafic au long cours ou à faire une déviation au niveau de Lescure, ne remportent pas non plus un grand succès : la première nécessite de coûteuses études, qui dépendent aussi du consentement de la communauté d'agglomération d'Albi, et la seconde ne satisfait pas la collectivité de Lescure et ses habitants.

Le contournement nord-ouest n'est pas un sujet spécifiquement albigeois : il est un enjeu d'ouverture et d'aménagement du territoire, ce qui n'a d'ailleurs pas échappé au Grenelle de l'environnement et à l'Autorité environnementale. La RN88 fait encore partie des rares projets routiers encore inscrits au schéma national des infrastructures de transport (SNIT) et tolérés par le Grenelle de l'environnement. À l'inverse, dans les autres départements, la question des routes est omniprésente. Par des négociations appuyées, l'Aveyron vient ainsi d'obtenir la mise à deux fois deux voies de la RN88 sur tout le département pour 2027 et, de fait, si rien n'est fait au niveau d'Albi et de Lescure, il sera bientôt plus facile pour le Carmausin de se tourner vers Rodez que vers Albi.

Les derniers chiffres de la direction interdépartementale des routes du Sud-Ouest (DIRSO) indiquent pour 2019 une croissance du trafic : en une année, la rocade a subi une augmentation de 1 500 véhicules par jour, portant le trafic à 53 200 véhicules. Ces données montrent que, comme cela avait été annoncé voilà vingt ans, la rocade se dirige vers la saturation avant dix ans. La question des nuisances aux riverains devient également très préoccupante.

Le développement du Nord du Tarn doit se faire de manière intégrée, autour d'un réseau routier pensé à l'avance et maîtrisé. Nous devons, collectivement, avoir une attitude objective, à la hauteur des enjeux, en laissant de côté la politique et les intérêts individuels, en réunissant donc État et collectivités locales, départementales et régionales, pour trouver une solution à ce dossier qui dessinera définitivement le tracé de l'autoroute Lyon-Toulouse dont le territoire a besoin. Il est nécessaire d'agir aussi pour Lescure, et d'envisager des solutions claires et précises.

Quelle que soit la solution choisie, il en faut une, et je vous interpelle aujourd'hui, madame la secrétaire d'État, car tout mon territoire et moi-même comptons sur vous pour faire avancer le dossier, qui reste bloqué au niveau local depuis bien trop longtemps déjà. Quelles solutions avons-nous pour faire évoluer cette situation qui devient de plus en plus critique chaque jour ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la biodiversité.

Mme Bérangère Abba, *secrétaire d'État chargée de la biodiversité.* Madame la députée, je vous remercie pour cette question. La première phase de ce programme de sécurisation et de fluidification en traversée de Lescure-d'Albigeois est en travaux, et les financements nécessaires ont bien été mis en place en 2020 au titre du plan de relance, soit plus de 5 millions d'euros, dont 1,5 million financés par l'État. La suite de l'opération a vocation à

être inscrite au prochain contrat de plan État-région. Les collectivités concernées ont souhaité que soit engagée préalablement l'étude d'un aménagement de la RN88 qui garantirait la fluidité à plus long terme.

Le Gouvernement partage évidemment cette volonté de garantir des conditions de déplacement satisfaisantes et pérennes sur le territoire. Dans le contexte urbain d'Albi, elles doivent non pas se limiter au seul mode routier, mais s'inscrire globalement dans une perspective multimodale. Cette vision, qui a donc vocation, au moins en partie, à être portée par les collectivités chargées de l'organisation des mobilités, doit être partagée.

Afin d'engager une dynamique positive, nous avons demandé que soit réalisé un diagnostic des dysfonctionnements qui pourraient subsister sur la RN88 en traversée d'Albi, à l'issue de la réalisation du programme d'aménagements en cours au droit de Lescure-d'Albigeois. Les collectivités concernées pourront se saisir des résultats de cette étude pour identifier des pistes possibles, notamment en matière de transports collectifs ou d'aménagement de la voirie locale.

Pour l'État et son réseau routier, le Gouvernement a demandé que l'opportunité de la bretelle dite de Lescure soit réinterrogée à la lumière de ce diagnostic, afin que, compte tenu de son coût et de ses impacts, notamment environnementaux, la pertinence des dispositifs envisagés puisse être réévaluée. L'hypothèse d'un grand contournement nord-ouest, du fait de ses incidences importantes sur l'environnement, du faible trafic qu'il est susceptible d'accueillir et de son articulation avec les projets déjà réalisés sur l'itinéraire, tels que la mise à deux fois deux voies de la rocade d'Albi, n'apparaît pas, dans ces circonstances, comme une solution pérenne.

Vous pouvez être assurée de la mobilisation de l'État pour améliorer les mobilités sur le territoire. L'engagement, y compris financier, des collectivités reste également indispensable.

M. le président. La parole est à Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas.

Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas. Je tiens tout de même à souligner que 10 000 véhicules en transit, dont 13 % de poids lourds, empruntent quotidiennement la rocade. Le contournement n'est donc pas si idiot que cela, même s'il ne saurait être la seule solution. Le trafic urbain n'est pas seul en cause : il existe aussi un trafic au long cours.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1688

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 février 2022](#)

Réponse publiée le : 23 février 2022, page

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 février 2022](#)